

HandiEM, **une volonté commune** des Entreprises du Médicament et des partenaires sociaux **afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées.**

En créant l'association HandiEM (Handicap Entreprises du Médicament) en mai 2010, les entreprises affichent pour la première fois en France la volonté d'une politique sectorielle dynamique de maintien et de développement de l'emploi des personnes handicapées.

Être «handi-accueillant» quand on travaille tous les jours à l'amélioration de la santé de chacun, c'est naturel. Pour autant, les entreprises du médicament regroupées au sein d'HandiEM ont choisi de donner une résonance forte et des moyens collectifs dédiés à cet engagement.

HandiEM aujourd'hui : des engagements majeurs pour les 5 prochaines années

- Recruter au moins 440 personnes en situation de handicap
- Mobiliser l'encadrement et sensibiliser les équipes pour l'emploi des personnes handicapées
- Accompagner, maintenir dans l'emploi, proposer des solutions personnalisées
- Augmenter de 30 % le recours au Secteur Protégé et Adapté
- Innover pour ouvrir davantage l'entreprise au handicap psychique



On s'engage, on y croit !

Les entreprises du médicament

Un taux d'emploi de 3,10%

L'emploi dans le secteur

- 99 000 collaborateurs
- 270 entreprises
- 2^e producteur de médicaments en Europe
- 10,6% du chiffre d'affaires consacré à la Recherche et au Développement

- 8 500 collaborateurs recrutés, plus de 3 500 stages et contrats d'alternance signés chaque année
- Une place très importante accordée aux jeunes : **près d'un tiers des salariés ont moins de 36 ans**

Enjeu majeur du 21^e siècle, la santé offre à tous des métiers d'avenir.

Rencontrons-nous !

- **Visitez** notre site Internet, www.handiem.org
- **Découvrez** des témoignages et des films
- **Suivez** l'actualité de l'emploi et du handicap

Rejoignez-nous !

- **Déposez** votre CV
- **Consultez** les offres d'emploi handiem.org, leem.org

www.handiem.org

HANDIEM
Handicap Entreprises du Médicament

HANDIEM
Handicap Entreprises du Médicament

Pour faire **naître et grandir** les initiatives en faveur de **l'emploi des personnes handicapées**



les Entreprises du Médicament s'engagent !



Faisons pousser les initiatives

Des réponses adaptées aux besoins de chacun

Carole

Chef de projet Grands Comptes,
Pfizer France



«Je me sentais en confiance,
j'en ai parlé»

Chef de projets à la direction des affaires hospitalières, Carole n'a pas souhaité parlé de son handicap suite à un accident de scooter survenu quelques années plus tôt (surdité mixte et cécité d'un œil).

«Quand je suis arrivée, je n'en ai parlé à personne. Je ne voulais pas qu'on me juge par rapport à mon handicap. Finalement, j'en ai parlé, car je me sentais en confiance.

Si j'avais un message à faire passer, c'est clairement : Osez parler de votre handicap à votre employeur.

Je ne pensais pas qu'il y avait autant de possibilités qu'on pouvait nous proposer.

Aujourd'hui, j'en vois déjà les bénéfices.»

Éric

Magasinier Cariste,
MSD



«Je me sens plus épanoui
et intégré à toute l'équipe»

Malentendant, Éric a travaillé longtemps comme jardiner sur le site MSD de Riom. Quand la direction décide de confier ce travail à un ESAT, elle lui propose un reclassement comme cariste.

Les bons permis en poche, une formation à la sécurité orientée sur les aspects visuels du métier, une sensibilisation du collectif de travail, des spots spéciaux sur son chariot pour être vu de ceux qu'il ne peut pas entendre, un référent pour son apprentissage... un reclassement réussi.

«Cariste, ce n'est pas si évident. Mais j'aime mon métier, l'environnement du médicament. Avec l'équipe, d'une façon générale, et au niveau des échanges, tout se passe bien. Je me sens plus épanoui et intégré à toute l'équipe.»

Olivier

Délégué médical,
Chiesi



«Mon employeur a trouvé
les aides nécessaires»

«Handicapé ? Dans ma tête, je ne le suis pas».

Avec plus de 40 ans d'ancienneté, Olivier, délégué médical pour Chiesi, parcourt les routes de l'Est de la France pour rencontrer médecins hospitaliers et de ville.

«Suite à un accident en milieu de carrière, puis à des opérations successives sur un terrain ancien de sciatiques devenues paralysantes, j'ai été reconnu travailleur handicapé. Beaucoup de gens estiment qu'il faut le cacher par crainte de licenciement.

Je pense tout le contraire.

Mon handicap n'est pas un sujet tabou ; mon employeur a trouvé les financements nécessaires à l'aménagement de mon véhicule ; en accord avec la médecine du travail, il a juste adapté ma zone de prospection à la durée pendant laquelle je peux conduire, sans perdre la sensibilité de ma jambe.»

→ Les métiers de l'industrie du Médicament

La Recherche et le Développement (R&D)



Elle regroupe tous les métiers qui concourent à la création de nouveaux médicaments et à leur surveillance. Médecins, pharmaciens, chimistes, biologistes, informaticiens participent à l'innovation.

La Production



Elle regroupe les métiers de fabrication, de maintenance industrielle, de contrôle qualité, de conditionnement et de logistique. Tous ont en commun le respect de bonnes pratiques de fabrication, le travail dans des environnements protégés, le port de tenues stériles.

La commercialisation et la diffusion



Elle vise, dans un cadre réglementaire très strict, à informer et conseiller les professionnels de santé sur les médicaments et leur bon usage. Métiers de contact, ils nécessitent des connaissances scientifiques et une sensibilité aux produits pharmaceutiques, acquise par la formation initiale ou continue.

L'administration et la gestion



Elle regroupe en majorité des métiers de siège social et de support en site industriel. Hormis la passion qui anime celles et ceux qui travaillent au cœur de la vie, ces métiers transverses sont peu différents des autres branches d'activité.

